



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du CC SUD Jeudi 7 Juillet 2022 – Visioconférence

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres représentés : 37

Le jeudi 7 Juillet 2022 par visioconférence, les membres du CC SUD se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 31/05/2022. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31/03/2022
- Budget prévisionnel
- Programme de travail

L'ordre du jour et la feuille de présence, sont disponibles sur le site internet du CC SUD : <https://cc-sud.eu/fr/agenda>

L'Assemblée est présidée par M. Aurelio BILBAO président de l'association.

Il est assisté par le secrétariat de l'association : Mmes Aurélie DRILLET et Chloé POCHEAU.

\*\*\*\*

### La séance est ouverte à 9h30

Aurelio Bilbao, président du CC Sud a ouvert la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur participation, en particulier les représentants de l'EFCA et de la DGMARE

Le compte rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité.



## **1. Les activités de l'EFCA dans les eaux occidentales**

Dr. Susan Steele, directrice de l'agence de contrôle européenne (EFCA) a présenté les activités de l'agence dans les eaux occidentales (présentation disponible sur le site du CC SUD), en soulignant le rôle particulier des conseils consultatifs, qui sont « les yeux et les oreilles » de l'agence, leur feedback est donc très important. La mission de l'EFCA est de promouvoir les normes communes les plus élevées en matière de contrôle, d'inspection et de surveillance dans le cadre de la PCP afin de garantir la durabilité et un terrain de jeu égal pour l'ensemble des parties-prenantes.

Les principales menaces identifiées dans les eaux occidentales sont le non suivi de l'obligation de débarquement, l'utilisation d'engins illégaux, des activités dans des zones interdites et les erreurs de déclarations (70% des infractions supposées). Belén del Hierro et Susan Steele précisent que ces niveaux sont relativement constants ces dernières années, même si la crise du Covid-19 a pu affecter les opérations de l'agence et donc la fiabilité des données.

Un rapport sur l'application de l'obligation de débarquement dans les eaux occidentales est en cours d'écriture, il sera finalisé et présenté au CC SUD début 2023.

En lien avec les États Membres, l'EFCA participe à un projet pilote sur le développement des contrôles par caméras embarquées. Dr. Susan Steele précise, en réponse aux membres, que ce serait le seul moyen de contrôler l'obligation de débarquement de façon efficace.

Belén del Hierro et Susan Steele ont répondu aux questions des membres :

- L'EFCA contrôle également les navires des pays tiers
- L'EFCA promeut des procédures de contrôle identiques dans l'ensemble des États Membres, en revanche en cas de sanctions, il revient aux systèmes judiciaires de chaque pays de les définir, ce n'est donc plus du ressort de l'agence.
- Les plans d'actions et priorités de contrôle sont développés par un groupe d'experts en lien avec les États Membres
- Des débats sur les pourcentages d'erreurs lors de la déclaration de captures sont effectivement remontés au niveau européen. L'EFCA n'a cependant pas de commentaires à faire à ce stade sur ce sujet.

## **2. Présentation des actualités communautaires par Maja Kirchner**

Maja Kirchner a excusé l'absence de Ms. Charlina Vitcheva et a présenté le *Policy Statement* publié fin juin 2022. Elle félicite notamment l'ensemble des parties prenantes pour les bons résultats : l'état des stocks dans les eaux occidentales n'a jamais été aussi bon, avec de nombreux stocks sous le RMD. Julien Lamothe (ANOP) a cependant nuancé ces « bonnes nouvelles » en soulignant l'impact des crises qui se succèdent sur le secteur (Brexit, Covid, Carburant).

Maja Kirchner a ensuite rappelé l'importance pour les conseils consultatifs d'appliquer le nouvel acte délégué entré en vigueur en début d'année, notamment sur la catégorisation des membres et la mise en place d'audits externes.

Finalement, la discussion s'est portée sur la mise en application du règlement Eaux profondes de 2016, où après 6 ans de travaux scientifiques le CIEM est parvenu à proposer des scénarios de gestion pour protéger les habitats vulnérables en prenant en considération les activités de pêche présente sur zone. La Commission a alors proposé sur cette base la fermeture de 87 zones d'eaux profondes (+ de 400m). Cette proposition de la Commission européenne a été transmise aux britanniques, ils ont deux mois pour la commenter, c'est seulement après ce délai que la Commission pourra implémenter l'acte d'exécution.

Les membres du CC SUD ont souligné le manque de consultation sur ce sujet avec les parties prenantes, en réponse à ces critiques Maya Kirchner, Pascale Colson et Caroline Alibert-Deprez, ont rappelé les différentes étapes suivies par la Commission sur ce projet porté depuis 6 ans : les conseils consultatifs ont été invités et ont participé à un workshop du CIEM et le sujet a été abordé en Inter CC. Ces explications n'ont pas convaincu les membres qui reprochent également le manque d'accessibilité à ces réunions par l'absence de service d'interprétation.

Les membres de la DG MARE ont cependant souligné que ce n'est que le début du processus, les zones définies aujourd'hui devront être revues chaque année, en fonction des nouvelles données scientifiques, comme le prévoit le règlement.

## **3. Présentation du Projet SEAwisE**

Jochen Depestele (ILVO) a présenté les résultats de l'atelier organisés le 3 février. Il y avait 36 participants pour la zone des eaux occidentales, les sujets principaux abordés étaient les communautés côtières, les effets de la pollution sur les stocks, les TAC, les cétaqués et l'interaction avec les autres espèces. Le projet SEAwise a ensuite recensé l'ensemble des études disponibles sur l'approche écosystémique et les sujets identifiés lors des ateliers. Ils ont ainsi noté les informations manquantes, et chercheront donc à répondre à ces questions et créer un outil pour conseiller les gestionnaires. Des premiers résultats devraient être disponibles au printemps 2023.

#### **4. Exercice de fonctionnement 2021-2022**

##### **a. Panorama d'activité**

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté le rapport d'activité de l'exercice 2021-2022, en passant en revue les différentes réunions organisées par le CC SUD, les taux de participation et les avis publiés afin de répondre au programme de travail. Un nouveau tableau précisant les procédures de validation a été ajouté au bilan, permettant plus de transparence sur les méthodes utilisées. Chloé Pocheau a également informé les membres du départ d'une dizaine de membres, en particulier liés à la suppression du groupe insulaire et la création du CC RUP.

**Résolution 1** : Ce rapport a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale.

##### **b. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022**

Julien Barbeau, Commissaire aux comptes du CC Sud (Cabinet In Extenso) a présenté les comptes de l'exercice 2021-2022. Le Commissaire a certifié que les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2022 sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères, ils donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de l'exercice 2021-2022. Les charges du CC SUD sont en augmentation en comparaison avec l'exercice précédent, restant cependant sous les volumes de charge des exercices pré-covid. Le résultat de cet exercice est exceptionnel par deux points : une reprise de provisions prudentes (projet Gepeto et Simbad, arrivés à échéance) ainsi que l'application pour la première fois d'un article de la convention qui lie le CC SUD avec

la Commission, qui permet à cette dernière de reprendre une part de l'excédent (65 000 euros). Le résultat reste excédentaire de 23 471 euros. Cet excédent vient renforcer les fonds propres de l'association, donc sa trésorerie, et lui permettent d'avoir un an de fonctionnement d'avance, c'est une structure financière tout à fait saine.

**Résolution 2 :** L'assemblée générale a validé le rapport financier et les comptes de l'exercice clos à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat en report à nouveau.

## 5. Exercice de fonctionnement 2022-2023

### a. Approbation du Budget prévisionnel

Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD), a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'exercice 2022-2023. Le budget est similaire aux années précédentes, mis à part l'application d'une nouvelle méthodologie imposée par la CE, et le passage à un budget prévisionnel idéal et non maximal, la subvention de la Commission européenne va donc être diminuée. Le budget global est donc de 356 000 euros, sans changements dans les charges, il faudra néanmoins selon Aurélie Drillet prévoir une part du budget plus importante pour l'organisation de réunions extérieures, afin de répondre aux demandes de la Commission européenne.

**Résolution 3 :** Le budget a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

### b. Approbation du Programme de travail

Chloé Pocheau, a présenté le programme de travail pour l'exercice 2022-2023, en précisant les travaux qui ont déjà été initiés.

**• Priorité 1 : Plans de gestion et règles d'exploitation**

*Plan de gestion Eaux Occidentales*

*Approche mono spécifique (Anguille, Sardine du Golfe, Sardine ibérique, Chinchard sud, Thon germon, Thon rouge, Daurade rose)*

**• Priorité 2 : Accompagnement de l'actualité communautaire**

*Suivi opérationnel de l'OD et reporting*

*Avis sur les possibilités de pêche pour 2023*

*Règlements communautaires (PCP, Plan de conservation des ressources*

*Environnement*

*Covid-19*

**• Priorité 3 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme**

*Echouages de mammifères marins dans le Golfe de Gascogne*

*Mise en œuvre de l'approche écosystémique*

*Suivi des développements du CIEM*

**• Priorité 4 : Soutien de la pêche artisanale**

*Espèces invasives*

*Relève générationnelle et modernisation des navires*

*Eoliennes offshore*

Javier Lopez (OCEANA) a demandé à ce que le changement climatique et l'étude de ses impacts soient ajoutés au programme de travail.

**Résolution 4 :** Le programme de travail a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale du CC SUD.

Les dates des prochaines réunions du CC SUD ont également été annoncées par le secrétariat :

1. Présentation des avis du CIEM : **7 juillet**
2. GT Ad-Hoc Plan de gestion : **6 septembre**
3. Groupes de travail : **18 et 19 Octobre**
4. Comité Exécutif: **29 Novembre**

### c. Révision des taux de remboursement

Sur proposition du Comité Exécutif, les membres de l'assemblée générale ont validé à l'unanimité (**Résolution 5**), la modification des taux de remboursement (inchangés depuis 2007) suivante :

	Règle actuelle (Depuis 2007)	Proposition
<b>Nuitée</b>	<b>100 €</b>	<b>120 €</b>
<b>Indemnité journalière</b>	<b>92 €</b>	<b>100 €</b>

### 6. Répartition des membres

Sur la base des documents fournis par les membres « autres groupes d'intérêt » ainsi que l'annexe du nouvel acte délégué et suivant la procédure établit par le Comité Exécutif, le secrétariat du CC SUD a proposé à l'assemblée générale la répartition suivante :

Organisations	Objectif principal	Membres -50 % secteur	Financements -50% secteur	Proposition Famille CCSUD
OCEANA	Environnement	✓	✓	AGI
SCIAENA		✓	✓	
WWF Espagne		✓	✓	
Fed Gallega de pesca marítima responsable	Pêche récréative	✓	✓	AGI
IFSUA		✓	✓	
CIPS		✓	✓	
Mutua dos pescadores	Santé, droit de l'homme, Promotion de l'égalité	✓	✓	AGI
UMAR Acores		✓	✓	
AGLIA	Pêche durable	✗	✓	Secteur
Bluefish		✓	✓	AGI
FREMSS		✗	?	Secteur
SOLDECOCOS		Développement durable des communautés	✓	?

Les membres se sont interrogés sur la catégorisation des organisations mixtes (en orange dans le tableau), notamment lorsque les données fournies n'étaient pas complètes ou que les sites internet des organismes apportent des informations contradictoires.

Cependant, afin d'assurer la continuité des travaux du CC SUD, les membres du CC SUD ont approuvé la proposition faite par le secrétariat sous réserve de révision des données manquantes et de mises à jour régulières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 :30